

Relevé de décisions du Conseil d'Administration Séance du 28 juin 2018

 Référence
 RD_DIR_CA 2018_06_28

 Révision
 0

 Date d'application
 28 juin 2018

 Version
 1

- Rennes -

Pour information:

19 membres présents et 5 membres représentés sur 31 membres en exercice.

	Délibérations	Détails des votes	Observations
A	Le CA approuve le procès-verbal de la séance du 13 mars 2018.	unanimité	Publication (site web)
A	Le CA approuve le rapport d'activité de l'année 2017.	unanimité	Diffusion
A	Le CA approuve le renouvellement de l'adhésion institutionnelle à l'Université Sorbonne Paris Cité pour 2018.	unanimité	
A	Le CA approuve le projet d'accord avec la future Université de Paris et les autres membres de la Comue USPC, ainsi que le positionnement de l'EHESP en tant que partenaire privilégié dans le cadre du projet IDEX « Université Paris 2019 ».	unanimité	
A	Le CA approuve l'engagement institutionnel de l'EHESP dans la construction du projet « Université de Rennes » (UniR) , sachant que le positionnement de l'Ecole fera l'objet d'une nouvelle délibération au regard des statuts qui seront adoptés pour ce futur établissement public.	unanimité	
A	Le CA approuve la désignation des nouveaux Commissaires aux Comptes, à savoir la société Price Waterhouse Coopers (PwC), pour une période de 6 années.	unanimité	Période 2018-2023
A	Le CA approuve le dispositif de maitrise des risques comptables et financiers pour l'année 2018.	unanimité	
A	Le CA approuve le bilan social de l'année 2017.	unanimité	Diffusion
A	Le CA approuve l'avenant à la convention d'utilisation des locaux du bâtiment MSH Paris Nord avec l'Université Paris 13, actuellement en vigueur.	unanimité	Effet rétroactif au 1 ^{er} avril 2018

>	Le CA approuve la nouvelle convention d'occupation des locaux du bâtiment MSH Paris Nord avec l'Université Paris 13, pour une durée d'une année.	2 abstentions	Entrée en vigueur au 1 ^{er} septembre 2018
<i>></i>	Le CA approuve la politique tarifaire de la formation continue pour l'année 2019.	8 abstentions	Intégration au nouveau catalogue FC et application à compter du 1 ^{er} janvier 2019
>	Le CA approuve les modalités de contrôle des connaissances des formations diplômantes pour l'année universitaire 2018-2019.	unanimité	Publication et affichage

N.B: Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de ce CA du 28 juin 2018 sera soumis à approbation lors de la prochaine séance.